

# LES NOUVELLES DIMENSIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET DE LA LECTURE POUR LES JEUNES

par Mathieu Bruckmüller

Avec son plan d'action triennal « Et toi, que lis-tu? », le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) souhaite promouvoir une nouvelle dynamique de la lecture à l'école à travers, notamment, une modernisation de la bibliothèque scolaire. Pour nous expliquer les orientations générales de ce plan d'action, *Vie pédagogique* a fait appel à deux experts : Chantal Guérin, responsable du dossier des bibliothèques scolaires à la Direction des ressources didactiques du MELS et Michel Clément, personne-ressource à la Direction générale de la formation des jeunes du MELS, tous deux membres de l'équipe de conception et de coordination du plan d'action sur la lecture à l'école.

## Qu'est ce qu'une bibliothèque scolaire? Cette définition a-t-elle évolué dans le contexte du nouveau pédagogique?

Concrètement, la bibliothèque scolaire est un laboratoire d'enseignement et d'apprentissage. C'est un lieu privilégié d'accès aux ressources documentaires et littéraires. En effet, sa définition a évolué : si, traditionnellement, son accès était surtout physique, il doit maintenant être nettement pédagogique et culturel. Par sa diversité et sa richesse, la bibliothèque devrait être aussi un vecteur de construction des repères culturels et favoriser la consolidation et la comparaison de ceux-ci. Dans le contexte du nouveau pédagogique, il faut mettre l'accent sur l'amélioration constante et renouvelée de l'accès à la bibliothèque scolaire, qui est le poumon de l'école et un espace de vie favorisant une accessibilité constante aux ressources.

Par ailleurs, la définition de la bibliothèque a évolué sur le plan légal. Elle fait partie intégrante des services éducatifs complémentaires. Chaque école, chaque commission scolaire doit mettre en place un service de soutien à l'utilisation des ressources de sa bibliothèque scolaire. Ainsi, cet espace devient un lieu de partage et d'apprentissage et non plus un simple dépôt de livres. Mais ces mesures légales ne sont pas une fin en soi. Il est nécessaire d'être créatif dans l'animation de la bibliothèque, laquelle doit être en synergie avec l'ensemble des enseignements dispensés et des compétences à développer. Elle

devient ainsi le prolongement des cours donnés en classe, et ce, non seulement en ce qui a trait aux cours de français. Cette évolution de la bibliothèque implique une démarche proactive de la part du monde éducatif et tous les intervenants devront y participer.

## D'où vient – notamment chez les garçons – la résistance de certains élèves à la lecture?

Michel Clément explique que la personne qui n'a pas découvert le plaisir de lire au travers une réelle expérience de lecture, ou tout simplement trouvé un sens à la lecture, ne sera jamais un lecteur. La lecture est un acte affectif qui doit aussi faire partie de la vie. Elle n'est pas une fin en soi. Le jeune « non lecteur » n'existe pas; il y a seulement des jeunes qui n'ont pas encore eu de rencontre avec la lecture. Dans ce contexte, il paraît essentiel de préciser que cette vraie rencontre n'est pas seulement littéraire; elle peut se faire par le biais d'un documentaire ou d'une revue. C'est tout simplement le plaisir d'avoir trouvé une réponse à une question ou d'avoir vécu un moment d'humour. Une émotion peut mener à la lecture, souligne M. Clément.

Pour résumer et exprimer autrement la chose, la résistance de certains individus n'est pas un blocage à l'égard du livre en tant que tel, mais plutôt l'ignorance du sens que la lecture peut prendre dans leur vie. Le nouveau pédagogique est là pour faire disparaître cette résistance. Il confirme que le milieu scolaire a un important rôle de médiation entre le livre et son lecteur et offre un environnement pédagogique pour assumer ce rôle.

Concernant les garçons, les études psychologiques démontrent qu'ils ont, plus que les filles, besoin de savoir pourquoi ils doivent lire. Il y a une différence dans les types de lectures qui intéressent les garçons et les filles. Il est important que l'école tienne compte des choix des uns comme des autres. Cela implique qu'une grande variété de ressources soit disponible au sein des bibliothèques scolaires. Les différentes ressources



Michel Clément et Chantal Guérin

Photo : Denis Garon

se valent et il est très important que les garçons sentent l'approbation des adultes. La difficulté peut être due en partie au manque de connaissance du corpus littéraire québécois. Les bandes dessinées sont aussi porteuses de culture que peuvent l'être les romans. Il est regrettable que nombre d'enseignants ne disposent pas d'une formation en matière de littérature pour la jeunesse, incluant toute sa diversité de genres littéraires. Chantal Guérin insiste sur la nécessité d'avoir une attitude d'ouverture sur l'univers culturel qui s'offre à nous. L'enseignante ou l'enseignant doit être enthousiaste à l'égard du choix de lecture du jeune et, en plus, lui suggérer d'autres supports littéraires, d'autres horizons de découvertes. Il faut savoir profiter du moment où les garçons peuvent s'exprimer et partager leurs idées sur la lecture, dans la mesure où l'influence des amis dans les choix de lectures est très importante pour ces jeunes. La mise en œuvre du plan d'action sur la lecture à l'école n'est pas seulement liée à l'apport de moyens financiers, mais surtout à l'évolution du rapport que chacun établit avec le livre.

## Malgré les sommes accordées en 1999 dans le cadre de la Politique de la lecture et du livre, comment expliquer les grandes disparités qui existent dans l'accessibilité aux ressources documentaires et littéraires?

Il faut bien comprendre que la bibliothèque scolaire est partie prenante de l'enseignement. Les milieux qui se sont dotés d'une structure de base et qui sont sensibilisés à cette question obtiennent des résultats concrets. À l'inverse, ceux qui n'ont pas saisi l'importance des ressources et de leur

accessibilité à des fins pédagogiques obtiennent peu de résultats. D'autre part, il existe de multiples initiatives au Québec et il nous revient de les relayer et de les diffuser. Quant à la question budgétaire, il est parfois difficile de mesurer l'effet de l'argent accordé pour un programme en particulier. Cependant, alors qu'en 1999 les sommes n'étaient pas dédiées spécifiquement à l'acquisition de ressources pour la bibliothèque scolaire, elles le sont clairement aujourd'hui dans le contexte du présent plan d'action.

### Dans le contexte de l'actuelle réforme, quel est l'objectif du plan d'action sur la lecture à l'école?

Notre objectif est que le jeune prenne plaisir à lire, qu'il ait régulièrement recours à la lecture de manière efficace et qu'il acquière l'habitude de lire pour la vie. Il faut que la lecture fasse partie de la vie des jeunes à la sortie de l'école. Pour cela, nous avons déterminé les quatre axes que présente l'illustration ci-dessous :

Ces différents axes fonctionnent en synergie constante. C'est un processus actif, une mise en action au service du jeune qui se bâtit. Nous souhaitons que, par la suite, chaque école se dote de son propre plan de lecture.

### Quelles sont les orientations concrètes du plan d'action qui permettront aux différents milieux d'amener les jeunes vers la lecture (ou la lecture vers les jeunes ...) ?

Il faut d'abord rappeler qu'il s'agit d'un plan d'action triennal déployé autour de quatre axes qui sont aussi importants les uns que les autres. Il a débuté en janvier 2005 et prendra fin en 2008.

Le premier axe vise à améliorer l'accès à des ressources littéraires et documentaires variées. Trois actions viennent le soutenir.

- Une mesure budgétaire accordant 20 millions de dollars par année durant trois ans, les deux tiers provenant du Ministère et l'autre tiers des commissions scolaires. Ces sommes serviront à l'acquisition de ressources tant imprimées que numériques.
- Une mesure de soutien matériel pour l'organisation de la bibliothèque scolaire et son intégration au Programme de formation de l'école québécoise. Ainsi, au cours de l'hiver 2006, on aura accès sur le site du Ministère à un guide d'acquisition des

ressources littéraires et documentaires ainsi qu'à plusieurs documents démontrant l'importance de l'organisation des ressources d'une bibliothèque. On y trouvera aussi des suggestions de modes organisationnels de bibliothèques, recueillies lors d'une tournée provinciale.

- La production d'un dépliant à l'intention des cadres scolaires, pour rappeler le rôle de la bibliothèque scolaire, son cadre législatif et le lien entre ses ressources et le programme de formation.

Le Ministère veut ainsi démontrer qu'il considère la bibliothèque scolaire comme un laboratoire d'enseignement et d'apprentissage.

Le deuxième axe vise à soutenir le réseau scolaire relativement à son mandat de médiation entre le livre et le lecteur. Encore là, trois champs d'action sont privilégiés :

- La production d'un « coffre à outils » qui réseautage et fait connaître au milieu l'ensemble des ressources disponibles au Québec dans le domaine du livre et de la lecture. Nous souhaitons ainsi donner à l'enseignant tous les moyens nécessaires pour exercer au mieux son rôle de médiateur. Ce « réseau de ressources » sera déposé au cours de l'hiver sur le site Internet du Ministère.
- L'organisation de camps de lecture, durant l'été, pour les enseignants et les autres intervenants concernés par le dossier. En 2005, deux cents enseignants se sont retrouvés pour vivre ce projet de perfectionnement littéraire, culturel et pédagogique et ont pu réinvestir cette expérience dans leur pratique pédagogique. Le projet se poursuivra durant les deux prochaines années dans diverses régions du Québec.
- L'organisation d'un colloque national sur le livre et la lecture, qui se tiendra à Montréal les 3 et 4 avril prochain. Ce colloque sera l'occasion d'un vaste partage d'expériences entre participants venant de tout le Québec. Plus de 700 personnes sont attendues.

Le troisième axe vise à encourager l'engagement des équipes-écoles et des jeunes lecteurs, par la remise de prix de reconnaissance aux actions de promotion du livre et de la lecture dans le milieu. On a proposé deux catégories de prix :

- Des prix de reconnaissance aux équipes adultes des établissements qui mettent en

place des projets favorisant la lecture spécifiquement chez les garçons.

- Des prix de reconnaissance aux jeunes ou aux regroupements de jeunes de 6 à 18 ans qui réalisent des projets novateurs mettant le livre et la lecture en vedette.

Le quatrième axe du plan d'action a pour objectif de promouvoir et de valoriser la lecture et le livre auprès de l'ensemble de la population. Tout d'abord auprès des parents, pour qu'ils influencent positivement les habitudes de lecture de leurs enfants. Ensuite, à travers l'établissement de partenariats étroits avec la communauté éducative et culturelle (bibliothèques publiques, librairies, lieux de diffusions culturelles, etc.), afin que tous favorisent le développement de l'autonomie intellectuelle et culturelle de l'élève.

### Au terme des trois années du plan d'action, comment assurer une appropriation plus locale des mesures mises en avant ?

L'appropriation doit se faire au quotidien dès maintenant. Comme la lecture est intimement liée à l'état affectif, il est fondamental que tous les participants s'engagent dans cet objectif commun et le fassent dans la découverte du pouvoir et du plaisir du livre et de la lecture. Nous souhaitons vraiment que chaque école se dote de son propre plan d'action au cours de ces trois années et au terme de celles-ci. Certes, le plan d'action sur la lecture à l'école « Et toi, que lis-tu ? » émane d'une vaste réflexion collective. Cependant, chaque fois que le Ministère entreprendra des actions dans ce domaine, il le fera en partenariat étroit avec ses directions régionales, afin de s'assurer que chaque mesure soit incarnée dans la réalité locale.

**M. Mathieu Bruckmuller est journaliste pigiste.**



<http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/pdf/FeuilleOrientation.pdf>